



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

CENTRE VILLE

Compte rendu du : 10/06/2021 – Ancienne salle
du Conseil Municipal

1. TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

2. BUDGETS PARTICIPATIFS :

- * Projets 2019 : point d'étape
- * Projets 2021 – hiérarchisation et vote

3. VIE DE QUARTIER :

- * Cercle Laïque Dijonnais – actualités
- * Réhabilitation de l'îlot Sainte-Anne

4. INFORMATIONS DIVERSES :

- * Evolution de la participation citoyenne – point d'étape
- * Animations de l'été 2021

LISTE DES MEMBRES

<p><u>COLLÈGE DES HABITANTS</u></p> <p>PERSONNES RESSOURCES</p> <p>1 Marie-Claude DELAMARCHE - Excusée 2 Jean-Jacques VERPILLOT</p> <p>JEUNES</p> <p>3 Kenza EL HADJ SAID - Absente 4 Ambrine MOHAMED - Coprésidente habitante suppléante - Absente</p> <p>HABITANTS</p> <p>5 Charles AVENA 6 Marie BORDAT 7 Daniel AYMES - Absent 8 Mathieu CHANLIAU - Absent 9 Claire SAINCE 10 Alain DALOZ 11 Franck DUBOIS 12 Martine GIRAUD 13 Bruno GOBBER 14 Claude GELIN - Excusé 15 Nicole LABORIER - Absente 16 Alice HUSSAMI 17 Stéphanie MAYADE - Excusée 18 Juliette ESCALIER 19 Claude NOEL - Absent 20 Eric VERDAIME 21 Camille SOLIGO - Excusée 22 Elodie DOLBEAU 23 Baptiste BOUDAULT - Excusé</p>	<p><u>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u></p> <p>1 Association les Visiteurs de malades dans les Hôpitaux - Absent 2 Association Les Amis du 7- Absent 3 Association France Alzheimer Côte d'Or 4 Association Le Cercle Laïque Dijonnais 5 Hisler Dijon/Librairie Grangier - Absent 6 Association Les conciliateurs de justice et de la Cour d'Appel de Dijon 7 Association Académie des Sciences Arts et Belles Lettres - Absent 8 Association Artisans du Monde</p> <p><u>COLLÈGE DES ÉLUS</u></p> <p>1 Nathalie KOENDERS, Coprésidente élue titulaire 2 Catherine DU TERTRE, Coprésidente élue suppléante 3 Dominique MARTIN-GENDRE 4 Jean-Paul DURAND 5 Claire VUILLEMIN 6 Patrice CHATEAU</p> <p><u>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</u></p> <p>1 François BELORGEY - Coprésident habitant titulaire 2 Guillaume CHARBONNEAU - Absent 3 Daniel DESPREZ 4 Christiane GINDRE - Excusée 5 Isabelle LARAQUE</p>
--	---

I – TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

La coprésidente élue de la commission de quartier, **Nathalie KOENDERS**, remercie les membres, et laisse la parole à **François BELORGEY**, coprésident habitant, qui procède à l'appel.

En complément du 0800 21 3000, numéro gratuit On Dijon, **Nathalie KOENDERS** informe les membres qu'ils peuvent désormais transmettre leurs questions à **Mohamed BEKHTAOUI**, chargé des relations avec les usagers, via une fiche dédiée. Une réponse sera apportée dans les 72h.

II – BUDGETS PARTICIPATIFS

Projets 2019 : point d'étape



* **Projet d'art graphique sur les containers de la rue Jeannin et de la rue Vaillant (10 000 €)**

Nathalie KOENDERS rappelle la genèse de ce projet issu des budgets participatifs 2019 et porté par l'association **Jeannin Janime (Audrey Sadde)**. L'objectif consistait à peindre un espace à containers dont la ville de Dijon est propriétaire.

- **Fin 2019** : Un premier groupe de travail est organisé pour définir les contours du projet. Les membres, en accord avec le collectif M.U.R., décident de peindre le mur à l'angle de la rue Saumaise et de la rue Jeannin ainsi que le container à poubelles rue Jeannin.

- **Courant 2020** :

* Suite à l'Assemblée Générale des copropriétaires du mur retenu, ce projet est abandonné. En effet, ces derniers souhaitent imposer une thématique végétale trop contraignante pour les artistes et le collectif M.U.R. se désengage du projet.

* L'association Jeannin Janime souhaite alors revenir au projet d'origine : peindre le container devant le Vieux Léon, rue Jeannin et, plutôt que de chercher un autre mur qui retarderait l'avancée du projet, propose de peindre un deuxième container, rue Vaillant, à proximité de la Nef.

* Un appel à projets est alors lancé auprès de différents artistes avec des préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France :

- **4 artistes** répondent à cet appel à projet et l'artiste **Zéso** est retenu

Une convention sera signée avec l'artiste et un temps d'échange est prévu le vendredi 18 juin à 18h45 devant le container rue Jeannin. L'inauguration se tiendra le mercredi 8 septembre à 18h30.

Thomas OBATON aka Zéso :

« Je suis un artiste originaire de l'agglomération lyonnaise. Issu de la scène graffiti, j'évolue dans ce milieu depuis plus de 25 ans. Je suis parti vivre à New-York pendant 10 ans, période durant laquelle j'ai pu participer à de nombreux projets publics et privés. Cette expérience m'a permis de perfectionner mon style basé sur l'originalité des compositions et le souci du détail. Aujourd'hui, mon travail se partage entre la création de toiles en atelier et la conception/réalisation de fresques murales.

Ma manière de travailler un projet est toujours la même, je ne réalise pas d'esquisse préparatoire.

Je privilégie une approche basée sur la spontanéité.

Ma démarche consiste à m'imprégner de l'atmosphère du site et à m'adapter au support.

Idées à reprendre : Maison en colombage ; Moutarde ; Porte Guillaume ; Parc Henry Darcy ; Blason de Dijon ; Armoiries de la Bourgogne ; Chouette de Dijon ; Tuiles vernissées de Bourgogne ; Vins de Bourgogne... »

Photo montage rue Vaillant



Photo montage rue Jeannin



Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Projets 2021 : Hiérarchisation et vote



BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2021 – Commission Centre-Ville			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Anne-Marie PIOTELAT Réponse des Services	1	<p>Installer 4 ou 5 bancs de convivialité Place Jacques Prévert Il serait bon d'installer 4 ou 5 bancs, quartier du petit Citeaux, place Jacques Prévert (place de la statue). Il y en a déjà deux mais, un est en très mauvais état et a besoin de réparation, et l'autre est très souvent occupé. Le quartier a vieilli et les occupants aussi. Nous avons besoin de nous retrouver dehors lorsqu'il fait beau. La vie du quartier souffre du manque d'assises et les personnes âgées ne peuvent pas se retrouver dehors faute de lieux pour s'asseoir et converser. Dans un lieu au nom si évocateur de poésie, des bancs permettraient aux habitants de se retrouver pour créer un monde plus poétique. En période de pandémie, la convivialité est importante. Ce projet peut-être intégré à un projet de déploiement général d'assises qui sera opérationnel d'ici fin 2021. L'implantation sera à étudier en détail.</p> <p style="text-align: center; color: #E91E63;">Coût alloué pour un banc posé : 4 à 5 000 € en fonction du nombre (900 € coût d'un banc posé)</p> <p style="text-align: center; color: #0070C0;">Selon Jean-Jacques VERPILLÔT, ce lieu se situe dans le quartier Chevreul-Parc. Nathalie KOENDERS explique que le Cercle Laïque Dijonnais intervient désormais sur ce secteur. Elle ajoute que les bancs sont, souvent, source de nuisances sonores.</p>	
Thierry KECK Réponse des Services	2	<p>Formation au tri des déchets Les habitants et les commerçants du quartier des halles (rues qui bordent les Halles + Rue Musette) ne seraient pas assez disciplinés pour qu'une collecte sélective soit réalisée, alors que le quartier est équipé de poubelles de tri. Alors organisons une information (réunions, flyers, actions incitatives) pour développer les pratiques vertueuses ! Des interventions des ambassadeurs peuvent être réalisées, avec distribution de flyer rappelant les consignes de tri</p>	
Aurore BARDEY Réponse des Services	3	<p>Compost collectif Un budget permettant d'acheter et gérer plus de composts collectifs en centre-ville. Un site de compostage de quartier pourrait répondre à cette demande mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir environ 10 m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage - Une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...), - Avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants), - Et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon. <p>Pour information, plusieurs placettes de compostage existent déjà au centre-ville : square Gaston Roupnel, îlot Sainte-Anne, square Carrelet de Loisy, Jardin de l'Arquebuse. Pour plus d'informations : https://www.trionsnosdechets-dijon.fr</p> <p style="text-align: center; color: #E91E63;">Coût alloué proposé : 1 500 €</p> <p style="text-align: center; color: #0070C0;">Daniel DESPREZ rappelle que les compost collectifs fonctionnent très bien au centre-ville et, selon lui, ils sont déjà suffisamment nombreux. Trouver un endroit adapté ainsi que des personnes motivées pour la gestion d'un nouveau site semble compliqué. Patrice CHATEAU encourage toute nouvelle installation de composteur mais déplore le fait que les commissions de quartier en assume la charge alors qu'il s'agit d'une compétence de la métropole. Nathalie KOENDERS rappelle que les budgets participatifs des commissions de quartier permettent leur implantation.</p>	
Jean-Jacques VERPILLÔT Réponse des Services	4	<p>Uniformiser les gravures sur les plaques des personnalités natives de Dijon Essayer de créer une unité sur les inscriptions des natifs de Dijon. Le faire au minimum pour les lettres devenues quasiment invisibles ! Il conviendra de procéder à une étude préalable afin d'identifier les plaques appartenant à la Ville. En effet, ce projet est réalisable sous réserve que les plaques choisies appartiennent à la Ville de Dijon.</p> <p style="text-align: center; color: #E91E63;">Coût alloué proposé : 2 000 € par plaque</p>	

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2021 – Commission Centre-Ville

<p>Vincent LIVERA</p> <p>Réponse des Services</p>	5	<p>Rénovation de la statue Bossuet La statue de Bossuet due à Paul Gasq et Schanosky, qui n'est pas protégée au titre des monuments historiques, appartient à la Ville de Dijon. Au vu de son format et de son état de conservation, la restauration de cette œuvre peut être estimée à environ 30.000 €HT (estimation qui nécessiterait d'être confirmée sur la base d'un devis).</p> <p style="text-align: center; color: #E67E22;">Coût alloué proposé : 30 000 €</p> <p>Dans le cadre de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, Dominique MARTIN-GENDRE informe les membres de la requalification de la rue Monge et de la place Bossuet. Il est possible que la statue soit alors rénovée.</p> <p>Marie BORDAT s'interroge sur le devenir de la maison de Bossuet située à proximité. Celle-ci est en très mauvais état.</p> <p>Dominique MARTIN-GENDRE précise avoir demandé un arrêté de péril. Il est actuellement à l'étude dans les services.</p> <p>Jean-Paul DURAND ajoute que cette maison appartient à des propriétaires privés qui refusent de payer pour faire des travaux. La cheminée menace de tomber. Dès lors que celle-ci représentera une menace pour la sécurité des habitants, la ville prendra les mesures adéquates.</p>	
<p>Jean-Jacques BERTHIER</p> <p>Réponse des Services</p>	6	<p>Plaque commémorative Hippolyte FONTAINE Au 60 rue des Godrans est né Hippolyte Fontaine. Une plaque commémore l'événement. Les inscriptions en lettres dorées s'estompent avec le temps. Elles mériteraient une remise en valeur par une redorure.</p> <p style="color: #E67E22;">La Ville est bien en charge de cette plaque commémorative, la reprise de la dorure est possible.</p> <p style="text-align: center; color: #E67E22;">Coût alloué proposé : 2 000 €</p>	
<p>Le Cercle Laique Dijonnais Élodie DOLBEAU</p> <p>Réponse des Services</p>	7	<p>Tivoli en couleur – projet de fresque Le collectif Tivoli en fête qui avait organisé la fête des voisins dans la cour du 44 rue de Tivoli est venu solliciter Le Cercle Laique Dijonnais, la Maison de quartier, afin de refaire la fresque de la cour. Le projet est d'associer un maximum d'habitants du quartier sur le projet. Les crèches Tivoli et Petit Cîteaux, l'ALSH, le périscolaire ont été contacté et souhaitent participer à ce projet. Nous avons déjà l'adhésion de certains habitants et parents pour cette démarche participative.</p> <p>L'idée est de faire une fresque collectivement accompagnés par des artistes plasticiens. Il y aurait des créneaux ouverts aux crèches, au périscolaire, au centre de loisirs, aux écoles du quartier, aux habitants. Cela permettrait par un projet commun de tisser du lien social qui peut apporter une dynamique de quartier.</p> <p>Le collectif a déjà contacté les artistes plasticiennes de l'association Les Lunes Artiques. Elles travaillent régulièrement avec des enfants et des adultes.</p> <p style="color: #E67E22;">Ce projet est réalisable</p> <p style="text-align: center; color: #E67E22;">Coût alloué proposé : 15 000 €</p> <p>Élodie DOLBEAU, animatrice – coordinatrice et référente familles du CLD rappelle que l'idée est née de la demande d'un collectif d'habitants lors de la fête des voisins. La fresque existante est très ancienne et très abîmée.</p> <p>Marie BORDAT demande si cette fresque sera conçue en lien avec avec Zutique Productions comme pour la fresque rue des Godrans ?</p> <p>Pour Nathalie KOENDERS, cela est envisageable. La réalisation de la fresque sera plus simple car il s'agit d'un mur appartenant à la ville de Dijon. De plus, le lieu est sécurisé et l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France ne sera pas nécessaire.</p>	
<p>Céline JALTIER</p> <p>Réponse des Services</p>	8	<p>Sport en ville Développer la pratique sportive en ville, dans les parcs urbains, sur les places (de façon temporaire). Pour illustrer, le Square Carrelet De Loisy, l'espace est assez grand pour accueillir un panier de basket et quelques agrès ou encore créer des événements type tai chi sur la Place de la libération (sport qui présente l'avantage d'être accessible à tous), inviter les écoles de danse à s'entraîner dans les espaces publics.</p> <p style="text-align: center; color: #E67E22;">Coût alloué au projet : 20 000 €</p> <p style="color: #E67E22;">Pour les activités sportives dans les parcs, le service des Sports s'est déjà emparé de ce sujet depuis plusieurs années et propose des activités dans de nombreux sites (rdv sportifs,...)</p>	

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2021 – Commission Centre-Ville

Martina MAYER- PERREAU	9	<p>Jardin partagé rue et impasse Tabourot des Accords Créer un jardin partagé, grâce à l'opération « J'adopte un pied de mur » au coin de l'avenue Tabourot des Accords et l'impasse du même nom (avec l'accord également des propriétaires du long muret de l'impasse). Compost de quartier mis à la disposition par l'association « Engrainage », square Gaston Roupnel, à 100m. Afin d'améliorer ce jardin urbain pour sa 2e année (2022), j'aimerais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation d'un totem avec des sacs pour déjections de chien - du terreau amélioré 100€. Plantes aromatiques vivaces : 2x Romarin 30€, 1x Thym, Mente/Verveine 30€, 1x collection des bulbes de printemps (perces neige, crocus, narcisses, tulipes...) 40€ (à planter en automne 2021) et éventuellement installation d'un nichoir d'oiseaux 50€ et/ou installation d'un « hôtel à insectes » 100€. <p style="color: red;">Il existe déjà deux totems de déjection canines 49 rue de Tivoli (square Roupnel) et dans le square à proximité de la rue Sisley. Il n'est pas possible de les multiplier. Concernant la partie végétalisation et biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - habitant ayant déposé un dossier pour le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur" : dossier refusé car souhait de mise en place de culture alimentaire : demande à reformuler - Implantation de nichoir / hôtel à insectes à étudier selon l'espace disponible et un emplacement favorable à trouver (taille restreinte de l'impasse) - le choix des végétaux sélectionné semble pertinent. Possibilité d'échanger avec le Jardin des sciences pour élargir la palette végétale. <p style="text-align: center; color: red;">Coût alloué proposé : en fonction du choix des plants : environ 400 €</p>	Réponse des Services
Thomas GERNAY	10	<p>Aquaponie en centre ville L'idée de ce projet d'aquaponie est une des réponses à la bétonisation de la ville. Intégrée sur les toits, dans un parc, dans une serre, dans des bureaux. L'aquaponie peut et doit trouver sa place. Avec une économie d'eau allant jusqu'à 90% le système aquaponique se veut vertueux. Qu'est ce que c'est que l'aquaponie? C'est l'utilisation des déjections des poissons pour nourrir les plantes. Il faut un bassin à poissons raccordé à plusieurs filtres (mécaniques, à tourbillon, ...) connectés aux bassins où vont pousser les plantes. Il existe différentes planches de cultures dans lesquelles nous faisons pousser toute sorte de légumes hormis les tubercules. Les planches de cultures sont, elles aussi, raccordées au bac à poissons en repassant par un filtre. Voilà le principe il nous reste à le réaliser. Ludique pédagogique écologique et vertueux, c'est un projet qui me semble intéressant à réaliser avec une maison de quartier.</p> <p style="color: red;">Projet à mettre en lien avec la structure de quartier centre-ville et voir si elle souhaite développer un outil de ce type.</p>	Réponse des Services
Yann LOZACH'MEUR	11	<p>Amélioration Tables d'échecs Jardin Darcy Des tables d'échecs ont été mises en place dans le jardin Darcy afin que les habitants puissent jouer aux échecs. Une superbe idée ! Hélas, pour l'instant, elles servent surtout de tables de pique nique. Les cases de l'échiquier sont en relief pour différencier les cases blanches et noires, ce qui n'aide vraiment pas du tout au nettoyage, rebutant ainsi les joueurs d'échecs. Reste de repas, crottes d'oiseaux... C'est un très bel ensemble que nous souhaiterions améliorer en mettant sur ces tables une plaque en verre, en plexiglas ou autre (mais transparente), afin qu'elles soient lisses et faciles à nettoyer. Ainsi, les joueurs d'échecs ou les habitants souhaitant manger dessus pourraient en bénéficier dans de meilleures conditions.</p> <p style="color: red;">Les alternatives de couverture en verre sont trop fragiles. Celles en plexiglas vieillissent mal dans le temps et sont aussi sensibles à la casse. La "mauvaise" utilisation en table de pique-nique est inéluctable. La présence de déjections d'oiseaux en milieu ouvert est normale. Il faudrait prévoir de changer de modèle, pourquoi pas une impression dans la masse (inclusion) du damier pour un aspect lisse mais le nettoyage sera toujours de mise.</p> <p style="text-align: center; color: red;">Coût alloué proposé : 2 000 € TTC par table</p>	Réponse des Services
Guillaume ARNAUD	12	<p>Mur peint ou remplacement des plantations avec traitement des vespasiennes à ciel ouvert L'accès par la rue Louis Jouvet à la halte-garderie du petit Citeaux longe un grand mur en parpaing brut sur une vingtaine de mètres et 6/7 m de hauteur. Autrefois, ce mur était revêtu d'un lierre grimpaud qui a été supprimé par la ville et la haie au pied de ce mur est en mauvais état. De plus, le renforcement, juste après le porche, sert de vespasiennes à ciel ouvert aux personnes sans domicile fixe qui viennent chercher de l'alcool au Carrefour City. Cette ambiance favorise les incivilités. Serait-il possible d'envisager de réaliser, avec l'appui du «budget participatif», une fresque peinte sur le grand mur aveugle en parpaing brut qui borde cette partie de la rue ?</p> <p style="color: red;">Le projet de fresque est réalisable sous réserve des contraintes techniques. Le problème lié aux vespasiennes a été transmis au service concerné qui recherche une solution appropriée.</p> <p style="text-align: center; color: red;">Coût alloué proposé : 15 000 €</p>	Réponse des Services

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2021 – Commission Centre-Ville

<p>Bertrand TAUPIN</p> <p>Réponse des services</p>	<p>13</p>	<p>Installation de deux balançoires dans le square Gaston Roupnel Serait-il possible d'installer 2 balançoires à l'aire de jeux du square Gaston Roupnel? Ce petit square est très proche de la crèche Tivoli et de l'école Joséphine Baker. Les enfants seraient ravis !</p> <p style="text-align: center; color: orange;">Coût pour 2 balançoires = 16 000 €</p>	
<p>Joëlle ROUGEMONT</p> <p>Réponse des services</p>	<p>14</p>	<p>Chaises pour se poser, récupérer Disposer une chaise, une assise unique, pour reprendre son souffle, lors d'une sortie en ville. De toutes les couleurs «flashy » Le secteur du centre-ville est particulièrement sensible en terme d'urbanisme. A ce stade, des îlots de fraîcheur intégrant des assises sont en cours d'étude. Un déploiement d'assise « Flashy » indépendant de ces îlots de fraîcheur peut s'envisager. Il serait intéressant d'avoir des propositions d'implantation par la commission pour étude.</p> <p style="text-align: center; color: orange;">Coût à l'unité : 1000 à 2000 euros TTC à l'unité.</p>	
<p>Isabelle LARAQUE</p> <p>Réponse des services</p>	<p>15</p>	<p>Nouvelle ambiance rue Amiral Roussin Afin de donner une nouvelle ambiance à la rue Amiral Roussin, il s'agira de disposer, au-dessus de celle-ci, une allée de parapluies colorés, suspendus et ouverts qui formeront une allée. Avis favorable de principe à ce projet d'installer des parapluies rue Amiral Roussin sous condition de respecter les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un dossier technique précis du projet pour pouvoir solliciter des avis (voir ci-dessous). - Prendre l'attache d'un bureau de contrôle pour vérification du projet (DT), des points d'ancrages des filins et des parapluies. Il est compliqué d'en estimer le coût dès à présent car cela va dépendre aussi du nombre de points d'ancrage et de parapluie. -Il faudra solliciter l'avis de l'ABF, -Il faudra solliciter l'avis du SDIS. -Prévoir une vérification régulière des systèmes d'accroche. <p style="text-align: center; color: orange;">Remarques et questions :</p> <p style="text-align: center; color: orange;">Il sera nécessaire de bien choisir l'époque d'installation.</p> <p style="text-align: center; color: orange;">De prévoir des trous dans les parapluies pour évacuer l'eau s'ils sont tête en bas. Chaque parapluie devra être équipé d'une élingue de sécurité en plus de son système d'accroche. Le point le plus bas de cette installation ne devra pas se trouver en dessous de 3,50 mètres du sol. Est-ce que cette installation de filins doit être mise à la terre ? Est-ce que les parapluies doivent être attachés entre eux ou individuellement ?</p> <p style="text-align: center; color: orange;">Coût alloué à ce projet : 10 000 €</p> <p style="text-align: center; color: blue;">Dominique MARTIN-GENDRE dit que cela existe en Espagne mais aussi en France à Joigny. Isabelle LARAQUE ajoute que cela donnerait de la couleur à la ville. La rue est petite, étroite et plutôt méconnue. Cette mise en valeur attirerait du monde.</p>	
<p>Pauline BARBAUX</p> <p>Réponse des services</p>	<p>16</p>	<p>Aménager la place Wilson pour créer de la convivialité et des espaces de jeux Depuis quelques temps, la place Wilson est investie par divers habitants comme lieu de vie et de rencontres (familles cherchant l'aire et l'eau de la fontaine, jeunes se retrouvant entre amis, actifs buvant un café en allant au travail). L'idée est de développer ce mouvement par divers aménagements à la jonction entre le centre ville et les allées du parc : mobilisation de la place centrale et de son kiosque et des espaces vert en début des allées du parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - installer quelques tables de pique-nique - animations : organisation de concerts, spectacles dansants, buvette - installer des tables de dames/échecs (idée déjà mobilisée par le vendeur de café en vélo - qui pourra être renforcé avec du mobilier urbain dédié) - installation de transats (en dur - mobilier urbain) prêt d'une boîte à livres agrandie et rapprochée de la fontaine - tables de ping pong, filet de badminton, terrain de pétanque, installation de sport/musculation (en début des allées du parc) <p style="text-align: center; color: orange;">Les projets d'animation pourraient être conduits par une association d'habitants. Les projets d'implantation de tables de jeux ou d'équipements sportifs devront être soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. La dangerosité du lieu devra également être prise en compte.</p> <p style="text-align: center; color: orange;">Coût : 10 à 20 000 euros en fonction du projet (type d'aménagement, nombre...) La commande sera à clarifier pour réaliser l'investissement opportun.</p> <p style="text-align: center; color: blue;">Jean-Jacques VERPILLOT rappelle qu'il est interdit de faire des animations sur cette place depuis 2015. La manifestation Wilson place aux Arts a d'ailleurs été déplacée dans les Allées du parc. Cette place présente un caractère de dangerosité évident du fait de la circulation.</p>	

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Delphine PRADES Réponse des Services	1	<p>Ateliers de fabrication d'Oyas à destination des Jardins partagés dijonnais I</p> <p>Je suis Artisan Céramiste au cœur de Dijon, Bricole et Barbotine, et dans une démarche éco-citoyenne participative je propose des ateliers de fabrication d'Oyas pour les utilisateurs des Jardins Partagés de Dijon (ateliers adultes et parents-enfants). Les Oyas sont des poteries en argile micro-poreuse que l'on enterre à côté des plantes et que l'on remplit d'eau. L'humidité s'en échappe petit à petit selon les besoins de la plante qui l'aspire par succion. C'est un système d'arrosage vieux de 4000 ans, écologique et économique! 100% de l'eau utilisée par la plante, 50% d'économie d'eau, fabrication artisanale (et découverte du métier de Céramiste) avec une matière naturelle et biodégradable, facilité d'utilisation</p> <p>Ce projet est réalisable.</p> <p>Il s'agit d'une piste intéressante pour répondre aux contraintes d'arrosage des jardiniers des jardins partagés mais il conviendra de vérifier la faisabilité pour les carrés potagers (petite surface et faible profondeur) qui équipent la grande majorité des jardins partagés de la ville car seuls quelques uns sont en "pleine terre".</p> <p>Le prix d'un atelier de 2h, pour 8 personnes maximum, matière première et cuisson comprises est de 190€.</p>	
Nicolas REVERT Réponse des Services	2	<p>Maison du citoyen</p> <p>En partant du constat que la crise de la COVID a provoqué de nombreux dommages dans notre société. Je propose un endroit dans lequel chacun des citoyens pourrait se rendre (rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble, découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais, journées de sensibilisation sur le handicap..).</p> <p>Rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble</p> <p>Chacun des 9 quartiers de la Ville de Dijon est doté d'une maison de quartier qui offre aux enfants, adolescents et aux familles une variété d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives, mais qui propose aussi des accompagnements aux familles dans différents domaines (scolarité, éducation, soutien aux parents..).</p> <p>Découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais</p> <p>Depuis 2018, la direction de la valorisation du patrimoine édite des brochures permettant aux habitants comme aux touristes de découvrir la richesse et la variété du patrimoine dijonnais. Ces brochures constituent une introduction synthétique idéale sur différentes thématiques ou périodes de l'histoire de la ville. Trois formats sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les focus invitent à la découverte d'un monument ou d'un bâtiment, - Les parcours conseillent des circuits de visites thématiques, - Les explorateurs entraînent les familles dans des parcours-jeux <p>Toutes ces brochures sont téléchargeables https://patrimoine.dijon.fr/dijon-fascicules et des versions imprimées, de certaines brochures, sont disponibles : à l'accueil de la mairie, située dans le passage du Roi entre la cour d'Honneur du Palais des ducs et des Etats de Bourgogne et le square des ducs, à l'office du tourisme, qui diffuse également d'autres documents touristiques.</p> <p>Journées de sensibilisation au handicap</p> <p>Des associations spécialisées comme le Comité Départemental Handisport de Côte-d'Or (CDH21) sont à même de faire découvrir la pratique sportive à destination des publics en situation de handicap et de proposer des ateliers de mise en situation pratique.</p>	
Nicolas REVERT Réponse des Services	3	<p>Un coin lecture dans les parcs dijonnais</p> <p>Il s'agit d'implanter des boîtes à livres dans les parcs dijonnais pour permettre de lire sur place et d'ajouter deux compléments pour animer le dispositif ou plutôt l'enrichir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - via un QR code, donner accès à du contenu numérique de présentation historique, architecturale, patrimoniale... du lieu où se trouve la boîte à livres - ces textes peuvent être proposés en langues étrangères également - proposer des animations à proximité des boîtes à livres sur des thématiques locales ou citoyennes, sous forme d'ateliers créatifs. <p>Il est envisageable d'installer d'autres bibliothèques sous réserve des possibilités d'implantation et des contraintes techniques.</p> <p>Coût : 1500€ pour une boîte simple et 2000 € pour une double</p> <p>Pour le reste, la direction de la valorisation du patrimoine a enclenché une opération de renouvellement et d'extension de la signalétique patrimoniale dans Dijon. Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - uniformiser graphiquement des supports parfois disparates, - renouveler les informations proposées (texte - icône - traduction en langue anglaise et allemande), - étendre les points d'intérêts existants à de nouveaux points (valoriser des éléments patrimoniaux des quartiers - valoriser le patrimoine des 19e, 20e et 21e siècles), - dialoguer avec d'autres dispositifs tel un dispositif numérique visant à compléter le discours de la 	

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS		
		<p>signalétique (des QR-code permettront à terme de renvoyer vers une application mobile de parcours découverte de la ville) Cette signalétique se déclinera en trois supports différents : des plaques, des cartels (pour les œuvres d'art) et des pupitres pour les sites de grande envergure. Le déploiement est prévu sur 3 ans (de 2021 à 2023) : plus de 215 supports seront ainsi installés. Attention cette année il est essentiellement prévu de déployer la signalétique associée à l'ouverture de la CIGV. L'essentiel des plaques sera déployée à partir de mi-2022.</p>
Jennifer BOUILLIER	4	<p>D'où tu viens, où nous sommes Collectage de textes et d'images afin de réaliser un Fanzine édité et distribué aux habitants. Réalisation du Fanzine par Luciano Ferraz à titre bénévole et édition du document par un ESAT spécialisé en imprimerie. Le contenu du Fanzine : une fiction collective autour des origines. Pour se faire, les participants répondront à un questionnaire type : questionnaire de Proust. L'objet de ce projet n'est pas tant la question des "origines" (géographiques, etc). Il s'agit de favoriser des rencontres entre les habitants. Ce projet est réalisable. Toutefois, si ce projet est retenu, le coût sera à affiner en fonction du type de document à imprimer et du nombre d'exemplaires souhaités. Coût alloué au projet : 2 500 € Claire VUILLEMIN précise que le terme Fanzine désigne "Fanatic Magazine", ancré dans la philosophie DIY (Do It Yourself), et popularisé par le mouvement Punk. Il s'agit d'une publication indépendante, un magazine artisanal publié en ligne ou imprimé. Créée et réalisée par des amateurs passionnés pour d'autres passionnés.</p>
Réponse des Services		
Claude VIELIX	5	<p>Dijon hier et demain Exposition sur Dijon en mettant sur un même panneau en recherchant des cartes postales aux archives un lieu hier et ce qu'il est aujourd'hui – comme exemple hôpital central et cité de la gastronomie et du vin. Cette exposition pouvant être mise sur les grilles du jardin Darcy – soit 21 lieux emblématiques de Dijon et ce qu'ils sont aujourd'hui. Ce projet est réalisable. Si ce projet est retenu, il conviendra de cibler les lieux et la mise en page car un projet similaire a déjà été réalisé en 2019 par la direction de la communication intitulé D'hier à Demain Dijon se redessine. Ce type de projet sera à mettre en place en transversalité avec la Direction de la Communication et les Archives municipales. Coût d'une impression d'exposition environ 500 € Nathalie KOENDERS informe les membres que ce projet sera réalisé par Latitude 21 en lien avec l'ensemble des commissions de quartier.</p>
Réponse des Services		
Christophe ESPANEL	6	<p>Pépinière urbaine associative et participative « du vert dans la ville » Nous vous proposons notre projet de création de pépinière urbaine associative et participative. L'idée est d'encourager et d'accompagner les citoyens à renouer avec le jardinage comestible et/ou décoratif (horticole) en produisant des plants de variétés locales adaptées au milieu urbain si possible, de façon vertueuse (sans intrant chimique) et en acquérant des techniques de base tout en créant du lien social dans un quartier. L'association « du vert dans la ville » existe depuis l'automne 2020, est ouverte à tout le monde et a besoin d'un espace pour se développer. Il nous faudrait environ 400-500 m² (20-25 m x 20-25 m par exemple), clôturés avec un point d'eau, pour y installer une serre, une cabane à outils, un récupérateur d'eau de pluie, faire pousser quelques plants en pleine terre et accueillir des adhérents pour des ateliers, principalement, au cœur des ensembles bâtis pour être visible et inciter les gens à franchir l'entrée, idéalement. Cette activité peut répondre à la demande croissante des habitants de végétaliser leurs espaces, les jardiniers des jardins partagés et familiaux avec la fourniture en plants issus d'une production locale. Toutefois le budget pour la réalisation d'un tel projet est très conséquent (40000€ à minima) et le besoin d'un terrain adapté, équipé et répondant à la demande de se situer en centre ville constitue un point de difficulté et sera à étudier avec les services concernés. Le modèle associatif garantissant la pérennité du projet au regard de l'investissement financier conséquent, les coûts d'achats des plants pour les Dijonnais, les conditions d'accès au service proposé par l'association sur le long terme seront à préciser dans une convention. Coût alloué au projet : 40 000 €</p>
Réponse des Services		
Cécile RUFFIN	7	<p>Cabanes à oiseaux chez les Dijonnais Je propose que soit offerte aux Dijonnais la possibilité d'installer dans leur jardin ou sur leur balcon des cabanes à oiseaux, chauves souris, à insectes. Un petit peu de la même manière que le système des composteurs ! Un petit guide d'installation peut être aussi rédigé et distribué ! Ces cabanes pourraient être confectionnées par un ESAT ou structure de l'insertion. Ce projet est réalisable. Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, ils contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine. L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le Jardin des sciences, la LPO... Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants. Coût alloué au projet : budget "achat de bois" et pour la prestation de l'atelier d'insertion est à prévoir 2000 €</p>
Réponse des Services		

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS		
Khady DIAW	8	<p>Création d'un salon solidaire Un salon solidaire a pour vocation de donner des soins esthétiques aux plus démunis. Le but de cette action est de soutenir des valeurs engagées pour l'innovation sociale, la lutte contre l'exclusion et l'environnement. Le fonctionnement d'un salon solidaire est axé sur l'insertion et l'estime de soi. Le projet étant de soutenir et accompagner des personnes fragilisées de la métropole dijonnaise afin qu'elles puissent bénéficier de soins ordinaires dans un vrai salon et ce, à prix adaptés à leur situation personnelle. Les objectifs d'un salon solidaire ont pour but d'utiliser les soins de beauté et de bien-être comme levier pour soutenir chaque personne dans la réalisation de ses projets. Cette action a également pour but de permettre à chaque personne de pouvoir poser un autre regard sur soi et de retrouver une place dans la société. Le salon solidaire offre également un lieu de socialisation. Ce projet est réalisable. En effet, pour retrouver l'estime de soi, l'intervention d'un professionnel du soin est effectivement valable. Un projet « Soins de soi » avait été travaillé par le service social général du Centre Communal d'Action Sociale, en 2020, en lien étroit avec l'école de socio esthétisme de Quétigny. Malheureusement, ce projet a été suspendu du fait du contexte sanitaire. Ce salon pourrait être co-construit avec les services sociaux du CCAS. Si ce projet est retenu, il conviendra de s'interroger sur le caractère « événementiel » ou non, sur la fréquence, sur la question d'un salon itinérant ou sédentaire... Un partenariat pourrait également être envisagé avec le CHS La Chartreuse qui possède un réseau en lien avec cette thématique. Coût alloué au projet : 15 000 €</p>
Réponse des Services		
Amélie GAMBIER	9	<p>De nouveaux espaces d'exposition dans tous les parcs de la ville Les expositions sur les grilles du jardin Darcy sont très intéressantes, pourquoi ne pas généraliser ce principe sur l'ensemble des parcs de la ville là où c'est techniquement possible ? (le parc de la Colombière, par exemple, mais il y en a tant d'autres, par exemple dans mon quartier, le Parc du Château de Pouilly). Avec le même dispositif d'affichage, les expositions deviendraient mobiles, pourraient toucher d'autres publics, se croiser et offrir encore plus de contenu culturel accessible aux Dijonnais. On peut même imaginer, sur un même thème, qu'elles se complètent et puissent offrir ainsi des parcours culturels inédits. Ce projet s'inscrit effectivement dans la continuité des grilles installées sur les grilles du Jardin Darcy. Il s'agit d'un projet réalisable sur le moyen/long terme qui nécessitera d'être anticipé et travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la Culture. Le coût d'installation d'une galerie de vitrines est estimé à 10 000 € Le coût d'une impression d'exposition est estimé à 500 € Coût alloué au projet : 15 000 €</p>
Réponse des Services		
Jocelyne ATTARD	10	<p>Espace jeux d'enfants Il serait appréciable que les jeux pour enfants soient installés sur une surface couverte d'enrobé – spécial jeux d'enfants – au lieu d'être sur du sable, pas très confortable et surtout pas très hygiénique. Ce projet est réalisable. Toutefois ce projet ne peut être chiffrable en l'état. Il conviendrait de "flécher" les sols à remplacer et le choix du matériau. A titre informatif : Il existe 3 type de sol amortissants : -sable de saône : 6500 m2 environ -sol synthétique : 1500 m2 environ -copeaux de bois : 400 m2 environ Coût de réalisation d'un sol amortissant : -sol synthétique : de 132 à 208 € ttc le m2 en fonction de la hauteur de chute -sable de saône : 44 € ttc le m2 quelque soit la hauteur de chute -copeaux de bois : environ 50 € du m2 quelque soit la hauteur de chute Principales opérations d'entretien d'un sol amortissant : -sol synthétique : -nettoyage hydraulique (pour nettoyer les pores du matériaux) : 720 € du m2 -réparation : de 60 à 72 € du m2 en fonction de l'épaisseur du sol -suppression : 12 € du m2 -majoration de X3 du contrôle annuel du fait de réaliser un test HIC -durée de vie : entre 15 et 20 ans si nettoyage hydraulique minimum 1 fois par an -sable de saône : -complément de sable : 22 € du m2 -régénération : 8 € du m2 -durée de vie : illimitée si régénération 1 fois par an -copeaux de bois : -nettoyage quotidien : 270 € du m2 -complément de mulch : 30 € du m2 - durée de vie : matière en décomposition, complément régulier à prévoir, matériaux non concluants</p>
Réponse des Services		

<p>Catherine OBRIOT</p>	<p>11</p>	<p>Favoriser la Nature en ville 1) Planter, dans le centre-ville historique, le long des grands boulevards, rocade etc...Place de la Libération, Place de la République, rue de la Liberté, rues piétonnes etc... des arbustes et arbres qui favorisent la biodiversité. 2) Installer des nichoirs pour les oiseaux sur les toits des immeubles, dans les parcs etc.. 3) Végétaliser le pied des arbres dans les rues avec par exemple des jachères fleuries. 3) Préserver les vieux jardins, les grands arbres qui sont des refuges pour la faune. *** Plantations d'arbres - Déjà prévu</p> <p>Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceinturent le centre ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbissey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbains.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre. - d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs... <p>*** Végétalisation des pieds d'arbres - déjà prévu</p> <p>La ville de Dijon, accompagnée par le Jardin des sciences, encourage les initiatives des Dijonnais qui végétalisent leurs quartiers. Le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur", piloté par le Jardin des Sciences, permet aux habitants de s'approprier la végétation urbaine dans leurs rues. (https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx)</p> <p>Le fleurissement citoyen permet, au-delà de l'aspect esthétique, de fournir un abri et de la nourriture aux insectes pollinisateurs et de développer des corridors écologiques en milieu urbain. Pour participer à l'opération, il suffit de demander un "permis de végétaliser". Toutes les infos sur : https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite</p> <p>*** Installer des nichoirs</p> <p>Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, ils contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine. L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le Jardin des sciences, la LPO...</p> <p>Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.</p> <p>Coûts minimes de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le Jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)</p>	
<p>Réponse des Services</p>		<p>Coût alloué au projet : budget "achat de bois" et pour la prestation de l'atelier d'insertion est à prévoir 2000 €</p> <p>Nathalie KOENDERS rappelle la balade urbaine réalisée au centre-ville qui avait permis de planter des arbres place du Théâtre et rue de la Liberté.</p>	

Organisation et résultats du vote des projets de budgets participatifs

Chaque membre reçoit 3 jetons : 1 de 3 points, 1 de 2 points et 1 de 1 point.

Les membres conviennent de noter, sur chaque jeton, leur projet préféré en précisant s'il s'agit d'un projet du centre-ville ou d'un projet inter quartier.

- Arrive en tête le projet n°7 avec 28 points : Tivoli en couleur projet de fresque (15 000 €)

- Puis le projet n° 15 avec 21 points : Nouvelle ambiance rue Amiral Roussin (10 000 €)

- Sont ex æquo, avec 9 points, les projets n° 4 : uniformiser les gravures sur les plaques des personnalités natives de Dijon et n° 13 : installation de deux balançoires dans le square Gaston Roupnel.

Les membres votent à nouveau pour départager ces 2 projets.

**Avec 13 voix pour le projet n° 13 et 3 voix pour le projet n° 4, le projet n° 13 est retenu :
Installation de deux balançoires dans le square Gaston Roupnel (15 000 €)**

Nathalie KOENDERS précise que, dans le cas où, un projet ne serait pas réalisable, le projet n°4 sera réétudié.

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PRÉVU – Commission Centre-ville

Noms	N°	Projets
Cécile ASTIER Delphine REYNAL-MERLE	1	Plus de Vert Le vieux centre-ville manque cruellement d'arbres et de fontaines pour l'égayer. L'été, la chaleur est étouffante.
	2	Quartier Vert Pour lutter contre le réchauffement climatique et rendre nos centres urbains plus respirables (et plus esthétiques), l'idée est la suivante : végétalisons au maximum nos façades. Celles des bâtiments publics (gare, bureaux...) mais également des immeubles d'habitation en incitant les habitants à planter pour verdifier les façades à l'instar de Montréal ou Amsterdam.
Vincent MERCEY	3	Des arbres en ville Revégétaliser l'hyper centre dijonnais. Afin de gagner en fraîcheur l'été, ramener un peu de nature en ville, participer au retour de la faune (insectes et donc oiseaux), redynamiser le centre-ville et enfin provoquer des gestes artistiques tournés vers la nature (pourquoi pas un concours international ?) Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers : - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceinturent le centre ville : Sévigné, De Brosse, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbissey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain. - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre. - d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...
Réponse des services		
Geneviève BURDEAU	4	Lutte contre la pollution lumineuse et respect de la nuit Les éclairages publics ont une intensité lumineuse très excessive depuis plusieurs années. Ceci n'est pas nécessaire à la sécurité publique et constitue une pollution lumineuse inutile qui est nuisible à la biodiversité et au respect de la nuit pour les habitants. Cet excès de luminosité est particulièrement choquant avec le confinement et le couvre-feu mais il l'est d'une manière générale : on ne voit plus les étoiles ! Il faudrait avoir des ampoules moins fortes et baisser l'intensité de l'éclairage en pleine nuit. La vocation de l'éclairage public est de rassurer et sécuriser les citoyens à toute heure et certains métiers nécessitent de se déplacer la nuit (transport routier, médecin etc...). D'autre part, l'éclairage public, en lien avec les caméras de vidéoprotection, est un outil d'assistance pour les forces de l'ordre dans leur mission de protection de la population. Un éclairage performant est donc nécessaire. Depuis 2014, la Ville de Dijon a investi dans des systèmes d'abaissement de 20% maximum de la puissance lumineuse émise en cœur de nuit. Dijon métropole, au travers du marché OnDijon continue dans ce sens et va investir pour le remplacement des lampes actuelles par des luminaires LED qui consomment moins d'énergie, éclairent vers le sol et permettent de diminuer la puissance émise sans limitation de seuil. Par exemple entre 2h et 5h du matin, on pourrait baisser le flux jusqu'à 70% dans certains quartiers peu fréquentés.
Réponse des services		
Jimmy LEQUÉ	5	Collecte du verre pour les professionnels Ce projet concerne les professionnels, grands consommateurs de verres (restaurants, bars, hôtels). Il s'agirait de leur mettre à disposition un container spécifique et d'établir une tournée quotidienne pour collecter le verre au sein des établissements puis de le transporter vers le point d'apport. La collecte du verre se ferait dans un sac spécifique et les véhicules utilisés pourraient être ceux de la métropole. (véhicules électriques qui collectent les sacs poubelles. Ce projet à vocation à accompagner les professionnels dans leur engagement écologique). Moyen humain : 1 personne Moyen matériel : 1 container par établissement + 1 véhicule électrique de la commune Les professionnels peuvent déjà profiter d'une collecte de leur verre, collecte faite par des prestataires privés (notamment leurs fournisseurs de boissons). Les professionnels peuvent par ailleurs utiliser les PAV mis à disposition par la métropole.
Réponse des services		
Charlène BAGOT GORZEGNO	6	Réduction de l'énergie / utilisation du solaire Pourquoi ne pas dans certains quartiers réduire la consommation d'énergie en réduisant de 2h à 5h du matin le nombre de lampadaires allumés (par exemple 1/2 ou 1/3), et pourquoi ne pas alimenter les panneaux lumineux type arrêt de tram / bus, avec des panneaux solaires posés à plats sur les abris ? Exemple de l'arrêt tram Monge qui se prêterait bien à cet essai. La vocation de l'éclairage public est de rassurer et sécuriser les citoyens à toute heure et certains métiers nécessitent de se déplacer la nuit (transport routier, médecin etc...). D'autre part, l'éclairage public, en lien avec les caméras de vidéoprotection, est un outil d'assistance pour les forces de l'ordre dans leur mission de protection de la population. Un éclairage performant est donc nécessaire. Depuis 2014, la Ville de Dijon a investi dans des systèmes d'abaissement de 20% maximum de la puissance lumineuse émise en cœur de nuit. Dijon métropole, au travers le marché OnDijon continue dans ce sens et va investir pour le remplacement des lampes actuelles par des luminaires LED qui consomment moins d'énergie, éclairent vers le sol et permettent de diminuer la puissance émise sans limitation de seuil. Par exemple entre 2h et 5h du matin, on pourrait baisser le flux jusqu'à 70% dans certains quartiers peu fréquentés. Les consommations électriques des installations de tramway sont couvertes à 100% par l'achat d'électricité verte. En parallèle de cet achat, 6 500 m ² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture du dépôt du tramway. Cela permet de
Réponse des services		

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PRÉVU – Commission Centre-ville

		produire l'équivalent de 1,2 GWh par an d'électricité. L'installation mutualisée sur le dépôt du tramway permet une production d'électricité optimisée. Cela est permis grâce à une bonne orientation et inclinaison des panneaux. La maintenance et le contrôle des installations sont également assurés de manière globale.
Fanny BOSHTRAJ	7	<p>Jardin Type Majorelle L'idée serait de créer un grand jardin en faisant revivre un lieu abandonné sur Dijon par exemple un bâtiment à l'abandon ou autre lieu couvert et découvert, qui pourrait servir à la création et installation de magnifiques plantes, arbres, petite fontaine où l'on pourrait y intégrer toute sorte de beaux poissons et nénuphars ... le tout en créant une entrée avec un chemin à suivre puis une sortie. On pourrait y intégrer de la documentation écologique pour adultes et enfants, ainsi qu'une petite terrasse où les personnes pourraient déguster une boisson chaude ou froide ... des artistes spécialisés et doués dans ce domaine pourraient y faire vivre leurs créations afin de créer un lieux magnifique qui pourrait également servir de lieu touristique à visiter sur Dijon. J'ai visité à plusieurs reprise les jardins de Majorelle à Marrakech, c'est un lieu apaisant et dépaysant.. pourquoi ne pas s'en inspirer pour notre belle métropole !</p> <p>Avec plus de 825 ha d'espaces verts, de nombreux squares, parcs et jardins tous différents existent à Dijon. De nombreux parcs urbains ont été créés ces dernières années, à l'image notamment du parc Hyacinthe Vincent. Un tel projet dépasse largement le cadre et le budget alloué pour les commissions de quartier. Des points de restauration saisonniers existent déjà dans différents jardins, comme le parc de la Colombière ou le jardin de l'Arquebuse.</p>
Réponse des services		
Oliver BERTAT	8	<p>Pergola végétale dans les jardins Est-il encore nécessaire de citer les bienfaits d'une Pergola Végétale dans un jardin ? Aire de décontraction, de fraîcheur, d'ombre, qui permet la végétalisation verticale, agréable visuellement, etc... Plusieurs pergolas végétales pourraient être disposées au jardin de l'Arquebuse, ainsi que dans d'autres jardins de la ville.</p> <p>De nombreuses zones de fraîcheur sont présentes au sein du jardin de l'Arquebuse. Dans le cadre du nouveau parcours au sein du Jardin botanique, ce type d'aménagement est actuellement à étude. Le parc étant classé monument historique, ce type de projet est soumis à autorisation de la DRAC.</p>
Réponse des services		
Benoît GUENIN	9	<p>Plaque ou panneau concernant la statue de l'air jardin Darcy Installer une plaque ou un panneau qui expliquerait ce que représente cette statue, son histoire, qui en est le sculpteur, d'où elle vient et pourquoi elle a été installée à cet endroit.</p> <p>La statue de l'Air du jardin Darcy a été identifiée comme élément à valoriser dans le cadre du projet de renouvellement de la signalétique patrimoniale. L'œuvre sera ainsi équipée d'un cartel explicatif dans les 2 à 3 ans à venir, durée prévisionnelle de déploiement de la nouvelle signalétique.</p>
Réponse des services		

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE– Commission Centre-Ville

Noms	N°	Projets
Denis GERARD	1	<p>Installation d'un dos d'âne rue du Chaignot Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais cette remarque sera transmise au service concerné. Les ralentisseurs sont des dispositifs qui peuvent, certes, s'avérer efficaces très ponctuellement. Toutefois, ils génèrent des nuisances sonores peu appréciées par les riverains les plus proches. Si ces derniers y sont en général, favorables, ils ne souhaitent pas qu'ils soient installés devant leur lieu de résidence. C'est pourquoi l'emploi de tels dispositifs s'avère très limité en agglomération</p>
Réponse des services		
Denis GERARD	2	<p>Installer un passage piéton rue Cazotte afin de sécuriser la traversée des enfants qui se rendent à l'école Sainte Ursule Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais cette remarque sera transmise au service concerné. Le marquage d'un passage piétons semble parfois apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes. Toutefois, l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleures conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres).</p>
Réponse des services		
Hoi Cheong CHAN	3	<p>Go Curb Carbon Il s'agirait d'utiliser une application mobile et la culture pour promouvoir la réduction de l'empreinte carbone. Objectif écologique : La réduction du carbone devient une habitude pour les citoyens Objectifs culturels : Développer la base d'audience pour les organisations culturelles et apporter de la mobilité aux idées, aux citoyens et aux artistes Quoi ? 1. une application mobile avec un calculateur de CO2, un portefeuille vert et une page d'information 2. des événements culturels Comment ? L'utilisateur ... 1. télécharge l'application 2. calcule l'empreinte carbone 3. relève le défi et partage sur les médias sociaux 4. est récompensé si on réussit le défi 5. lit les recommandations sur la page d'info 6. participe à l'événement et partage</p> <p>Ce type d'application existe déjà sur les stores (elles ne sont pas spécifiques à Dijon et souvent la géolocalisation n'est pas des plus opportunes). En revanche, l'application OnDijon ne prévoit pas de calculer d'empreinte carbone, en tous cas dans sa première version qui se concentrera sur les signalements et la mise à disposition d'informations générales (numéros utiles, bibliothèque de Dijon, etc..)</p>
Réponse des services		

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE– Commission Centre-Ville

Marc THIELLET	4	<p>Rendre le quartier Dampierre accessible Le projet serait de mettre en accessibilité l'ensemble des trottoirs du grand quartier Dampierre (entre Place du 30 – Diderot– Place du Théâtre– Place Wilson) afin que les personnes en fauteuil roulant n'aient pas à définir leur trajet en fonction des passages accessibles mais en fonction du trajet le plus court d'un point A à un point B. Parce que ce type d'initiative ne semble pas envisageable d'un point de vue global, peut être que le budget participatif permettra d'améliorer l'accessibilité ! <i>La mise en accessibilité des trottoirs ne relèvent pas des projets de budgets participatifs mais d'une étude globale à l'échelle du territoire. Le cœur de ville est historique, le centre-ville est soumis aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.</i></p>
Réponse des services		
Mathilde EYRAUD	5	<p>Installer une aire de jeux pour enfants place Wilson Depuis 2018, j'habite rue du Transvaal avec mes 2 jeunes enfants et je déplore que le centre-ville soit si pauvre en aire de jeux. Autour de chez nous, il n'y a que le square Roupnel avec un petit module pour les 2-6 ans et le square Carrelet de Loisy avec un bac à sable et 4 jeux pour tout-petit. Il nous faut nous rendre beaucoup plus loin (parc Darcy, square Chevreul) pour bénéficier de structures plus complètes. La place Wilson est grande. Malgré son caractère historique, elle a accueilli une station VéloDi. Elle pourrait donc aussi recevoir une aire de jeux (ou un parcours de motricité) moderne tout en bois. Le bois se fondrait parfaitement avec les superbes platanes qui entourent la place et cela ne dénaturerait en rien le site. De plus, ce type de structure peut être installé directement sur l'herbe pour préserver le végétal de la place. En PJ un parcours type fabrication allemande Ziegler (comme sur le plateau de Chenôve). <i>Le projet dépasse le budget alloué aux commissions de quartier. De plus, il devra être soumis à ABF. Coût : 40 à 60 000 euros en fonction du projet (taille, nombre de jeux, types,...).</i></p>
Réponse des services		
Arthur CUINET	6	<p>Création de zone sans tabac Dans le cadre de la préservation de la santé publique, de la lutte contre le tabagisme et de l'environnement, il serait opportun de créer des zones au centre-ville (pour commencer) de Dijon sans tabac. Au sein des principales zones piétonnes (rue de la Liberté...) où l'affluence est la plus forte et où la proximité et la gêne sont les plus importantes. Ce projet s'inscrit dans le programme initié par la Ville "Ici commence la mer" et permettrait la suppression des jets de mégots sur la chaussée dans ces zones. Des "bulles" fumeurs pourraient être créées ainsi que des panneaux indiquant ces différentes zones et enfin de la prévention/information pourra être faite par les agents de la Ville. -> mise en place de contraventions ? <i>La politique de la Ville, aujourd'hui, consiste à ne pas installer de cendrier pour ne pas ajouter du mobilier supplémentaire sur les trottoirs. En effet, la Ville de Dijon cherche, au contraire, à réduire le mobilier urbain pour une meilleure fluidité des piétons et une meilleure accessibilité. De plus, si l'usager est respectueux, fumeur ou non, quand il a des déchets, il ne les jettera pas au sol. A Dijon, 1840 corbeilles sont implantées sur le territoire et celui qui veut se débarrasser d'un déchet peut le faire facilement et proprement en utilisant nos corbeilles. Malgré cela, les cantonniers et balayeurs ramassent quotidiennement de nombreux déchets. Enfin, Dijon mène une politique volontaire pour préserver le cadre de vie des Dijonnais, à travers de nombreuses actions de sensibilisation, la mise en place d'infrastructures et le déploiement d'agents municipaux affectés à la propreté urbaine. Elle se veut également dissuasive en rappelant que tout contrevenant risque une verbalisation. L'infraction (déjection canine, mégots...) sera désormais punie d'une amende forfaitaire de 135 €.</i></p>
Réponse des services		
Émilie FRATER	7	<p>Cours de cuisine Cours de cuisine avec un chef étoilé organisé par la ville de Dijon. <i>En l'absence d'éléments d'informations complémentaires, cette proposition ne peut pas être étudiée.</i></p>
Réponse des services		
Patrice CATINOT	8	<p>Stationnement payant rue Jean Baptiste Baudin Demande de mise en place du stationnement payant rue Jean Baptiste Baudin avec une option résidents : l'installation de parcètres rue Berlier, place Notre Dame, la construction de plus de 100 logements et la proximité de 3 écoles amènent les habitants de cette rue à ne plus du tout pouvoir se garer près de chez eux, jour et nuit. <i>Nous avons bien conscience que l'instauration du stationnement payant sur le secteur voisin «Tivoli Transvaal», ou encore l'extension de la zone «centre-ville» aux rues Berlier et Diderot ont effectivement favorisé le report des véhicules ventouses dans les rues adjacentes restées gratuites. En plus de la construction des nouveaux logements, le chantier de réhabilitation de l'ancienne usine Terrot engendre des neutralisations de places de stationnement dans un quartier à réglementation gratuite, déjà bien plébiscité par les automobilistes. La solution la plus vertueuse reste effectivement la mise en stationnement payant pour dissuader les véhicules ventouses et garantir des places à moindre coût pour les riverains. Des études ont d'ores et déjà été menées pour analyser la situation sur le terrain dans ce quartier, néanmoins la Municipalité déploie des zones réglementées lorsque les habitants font massivement part de ce souhait. La demande de Monsieur CATINOT vient par conséquent alimenter les observations faites dans ce secteur. Enfin les conditions sanitaires actuelles ne sont pour le moment pas favorables à d'éventuelles extensions de stationnement.</i></p>
Réponse des services		
Jean BOURDON	9	<p>Connecter la Place de la République La place de la République est un lieu d'échange dans les transports. La municipalité l'a dotée de bancs. Ne pourrait-on pas installer des prises USB sur ces bancs et éventuellement un hot spot du réseau Wifi Dijon métropole ? <i>La quasi-totalité de la place de la république est déjà couverte en Wifi Dijon Métropole grâce à 2 hot spot. Pour minimiser les travaux, il faudrait envisager des chargeurs à pédales à côté des bancs existants. Cependant, ces ouvrages ne sont pas adaptés à la place de république qui a été conçue par un architecte dans un style épuré. La sensibilité architecturale du secteur ne nous permet pas d'envisager une implantation à cet endroit. Ce type de chargeur peut s'implanter dans des secteurs moins sensibles en termes de patrimoine.</i></p>
Réponse des Services		
Marie LAFONTANT	10	<p>Les piétons de la rue du Champs de Mars Modifier l'espace réservé aux cycles en espace piéton. En effet, le trottoir est difficilement praticable dans cette rue qui mène au marché et presque aucun vélo n'utilise la piste cyclable. Les piétons, avec ou sans caddie, (dont je fais partie) en sont devenus les usagers. Il suffirait de changer le pictogramme pour valider l'usage réel de cet espace.. <i>Ce projet ne relève pas des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</i></p>
Réponse des Services		

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE– Commission Centre-Ville

Nasser CANIVET	11	<p>Le Duché A l'image du Cent Quatre à Paris, la création d'un établissement public de coopération culturelle à Dijon serait une merveilleuse plus-value. Entre espace de résidences, de production et de diffusion pour les publics et les artistes. Ce lieu culturel, cette plateforme artistique collaborative donnerait accès à l'ensemble des arts actuels à travers une programmation résolument populaire, contemporaine et exigeante. Lieu de vie atypique, il serait ouvert à tous, jalonné de boutiques, il offrirait également un espace de création aux pratiques artistiques libres et à la petite enfance ! (ainsi qu'un espace de coworking) Le projet d'un lieu participatif sur le territoire dijonnais à l'image du Cent Quatre à Paris nécessite un portage par une structure et une équipe dédiées (un directeur et une équipe) susceptibles de faire vivre ce lieu et de l'adapter au territoire municipal. De plus, son budget dépasserait le seul budget des commissions de quartier... A noter également que la proposition culturelle d'aide à la pratique en amateur sur le territoire dijonnais existe et est soutenue par la municipalité et que l'ouverture à tous les publics afin de faciliter l'accès des établissements culturels est une des priorités de la Ville de Dijon depuis de nombreuses années, notamment par une politique tarifaire volontariste.</p> <p style="text-align: center;">Réponse des Services</p>
Elisabeth LECLERC	12	<p>Suppression du tourne-bride à l'extrémité sud de la rue de la Préfecture Déplacement de la borne d'accès au secteur piétonnisé de la place Notre-Dame à l'intersection de la rue de la Préfecture avec la rue de Soissons pour mettre fin au stationnement des véhicules en vrac, moteur tournant, qui attendent l'hypothétique libération d'une place de stationnement réglementaire ou la résignation à faire demi-tour ... Ceci, en attendant l'aménagement toujours différé de cet espace qui deviendrait la placette sud de l'extrémité de la rue de la Préfecture pour accéder à l'église Notre-Dame et au palais des Ducs de Bourgogne. Ce projet ne relève pas des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné</p> <p style="text-align: center;">Réponse des Services</p>
Francis CONTAT	13	<p>Open Ping Pong Je propose d'occuper les heures creuses d'une salle de sports communale du centre ville pour permettre de pratiquer le Ping Pong de loisir. Les chinois ne s'y sont pas trompés : cette activité est source de liens intergénérationnels et de maintien de forme physique. Les clubs de tennis de table ne proposent pas cette formule loisir et encore moins en centre ville. Elle n'est pas lourde à organiser. Déplier 1 ou 2 tables rangées dans un coin de salle, durant quelques après midis non occupés par d'autres manifestations. La salle Devosge s'y prêterait bien, la salle de sports de la Trémouille, ou le Gymnase Boivin aussi. S'il faut monter une association pour être éligible, je veux bien m'en occuper. Une réponse a déjà été apportée à cette personne par courrier</p> <p style="text-align: center;">Réponse des Services</p>
Lucille COULON	14	<p>Végétaliser le boulevard des Lumières Le boulevard Voltaire est un axe très passant de la Ville qui mériterait d'être davantage végétalisé. Sur ce boulevard se trouvent des bâtiments historiques : les usines Terrot, le lycée H. Fontaine, l'école Voltaire, le Diocèse. Une végétalisation rendrait ce lieu plus agréable et attractif tant sur le plan visuel qu'environnemental. Beaucoup de voitures passent ici. Le végétal aurait ainsi l'intérêt de réduire l'empreinte carbone. Un tel projet s'inscrirait aussi dans la modernisation du quartier (création de l'eco quartier Terrot), qui est une des portes d'entrée principale du centre-ville. Il s'agirait de créer une bande de verdure centrale, de la place du 30 octobre jusqu'à la rue d'Auxonne, au milieu des deux voies de circulation, où l'on pourrait imaginer une piste cyclable et/ou piétonne. Ce projet ne relève pas des projets de budgets participatifs. Il s'agit d'un projet plus global de requalification du boulevard.</p> <p style="text-align: center;">Réponse des Services</p>
Colette BONTEMPS	15	<p>Art : Du street art visible uniquement quand il pleut Du street art visible uniquement quand il pleut pour égayer nos trottoirs d'art urbain afin de nous faire apprécier la pluie. Rendre meilleurs nos jours pluvieux et faire sourire les passants grâce aux messages laissés sur le sol. Comme des parapluies, des sourires, des émoticônes, des dessins. Ce projet n'est pas réalisable dans le cadre des projets de budgets participatifs La ville de Dijon n'est pas favorable à la création de dessins au sol. Par rapport à la sécurité routière, mais pas seulement : c'est glissant, ça s'efface et il faut refaire. La ville est sollicitée de toutes parts y compris pour des messages publicitaires... Le sol de l'espace public doit rester neutre et il y a beaucoup d'autres endroits pour faire de belles œuvres.</p> <p style="text-align: center;">Réponse des services</p>
Véronique DEBBICHE	16	<p>Parc à chiens Un espace pour les chiens (sécurisé avec grille assez haute et portail qui ferme). Le but : laisser le chien courir en liberté dans ce parc ou une partie d'un parc (parc Esterno par exemple) avec l'installation de jeux d'agility. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. En effet, la Ville ne dispose pas d'un site clos qui puisse servir à ce type d'usage, aussi le coût d'aménagement d'un terrain non clos dépasse le budget alloué à la commission de quartier.</p> <p style="text-align: center;">Réponse des services</p>
Jérôme MATHIEU	17	<p>Entrée de l'école élémentaire Voltaire Il faut absolument revoir l'entrée de l'école élémentaire Voltaire car l'entrée se fait sur une zone de parking où les voitures roulent pour se garer. Il n'existe aucun trottoir pour attendre les enfants en toute sécurité. De plus, le carrefour est dangereux, avec deux grands passages piétons à traverser. Il serait nécessaire qu'une personne sécurise la traversée des passages piétons à cet endroit. Ce projet ne relève pas des projets de budgets participatifs. Les groupes scolaires dijonnais font actuellement l'objet d'une attention toute particulière. Un diagnostic sur le thème de la sécurité routière a été mené en 2021 visant à recenser les différentes problématiques posées devant les écoles. Des « tests » sont en cours devant une douzaine d'entre elles parmi les 51 groupes scolaires, des zones 30 sont notamment créées. Des aménagements seront programmés en fin 2021 et en 2022 pour les autres écoles. L'Ecole Voltaire a déjà l'objet de travaux divers les années passées, naturellement la question de l'attente des enfants et des parents devant l'école sera analysée. La Ville recherche en permanence des agents qui aident à la traversée des enfants accompagnés des parents (dispositif Secure-école). Malheureusement les candidats sont peu nombreux malgré la publicité qui est faite au sein de chaque école.</p> <p style="text-align: center;">Réponse des services</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Centre-Ville

<p>Laurence OUDOT</p> <p>Réponse des services</p>	<p>18</p>	<p>Sécurisation et Propreté Il serait temps de faire le nécessaire afin que cessent les trafics de drogue (depuis 40 ans dans le quartier Petit Cîteaux), de verbaliser les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections canines (il ne suffit pas de donner le montant de l'amende encore faut-il mettre les procès-verbaux). De plus, de nombreuses personnes s'enivrent sur la voie publique dès que les beaux jours arrivent. Il serait nécessaire de verbaliser les contrevenants afin de retrouver une ville propre. Ce projet ne relève pas des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
<p>Vincent LIVERA</p> <p>Réponse des services</p>	<p>19</p>	<p>Rénovation de la porte Régence de l'hôtel de Pressigny au 27 rue Crébillon Participer à la rénovation de cette magnifique porte Régence de l'hôtel de Pressigny au 27 rue Crébillon. La porte de l'hôtel de Pressigny, inscrite au titre des monuments historiques, n'appartient pas à la Ville de Dijon mais à un propriétaire privé. La collectivité ne peut donc pas se substituer à un opérateur privé pour cette opération de restauration.</p>
<p>Vincent LIVERA</p> <p>Réponse des services</p>	<p>20</p>	<p>Augmenter les emplacements pour les poubelles enterrées Augmenter les emplacements de poubelles enterrées dans le centre ville afin de limiter le passage des camions poubelles. A titre indicatif l'implantation est soumise à plusieurs contraintes techniques : place disponible en sous-sol (absence de réseau), accès du site par les véhicules de collecte (largeur de voirie suffisante), place disponible au niveau aérien (absence d'arbres, de lignes électriques...) De plus, un conteneur enterré nécessite un investissement financier conséquent qui comprend le coût du conteneur mais aussi celui du génie civil. C'est pourquoi il n'est pas aisé d'implanter de nouveaux conteneurs enterrés au centre-ville de Dijon. En revanche, lors de phases de travaux, exemple en réflexion /au projet du centre dauphine, les services mènent une réflexion pour l'implantation de conteneurs enterrés.</p>
<p>Charlène BAGOT GORZEGNO</p> <p>Réponse des services</p>	<p>21</p>	<p>Recyclage de masques Depuis 1 an, nous utilisons énormément de masques. Des entreprises, notamment en Bourgogne, ont innové et proposent désormais de recycler ces masques chirurgicaux. Pourquoi ne pas mettre des collecteurs à plusieurs endroits dans la ville et être, ainsi, une des premières villes à lancer le recyclage de masques à grande échelle auprès des citoyens et des entreprises de la Métropole. Cela serait une belle initiative pour la planète et alimenterait une petite entreprise qui se lance dans le recyclage. La question est importante en effet mais n'est pas anodine. Les contenants doivent se trouver dans des endroits accessibles mais protégés car leur contenu (les masques) ne doit pas pouvoir se retrouver sur l'espace public en cas de trop plein des boîtes de recyclage ou d'acte de malveillance par exemple. En outre, la pose et la manipulation des containers doit être faite dans le respect des règles sanitaires afin d'éviter les éventuelles contaminations. Ils doivent être fermés et ne laisser apparaître qu'une fente d'alimentation des masques. Dès lors, cela pourrait être intéressant mais devrait faire l'objet d'une étude de faisabilité avec les entreprises en question. Des collectivités ont déjà contracté avec ces dernières. Un protocole est en effet nécessaire.</p>
<p>Émilie MOUYON</p> <p>Réponse des services</p>	<p>22</p>	<p>Mettre en place de zones 30 et des priorités pour les piétons et les vélos Serait-il possible de passer la rue Monge et la place Bossuet en zone 30 avec des priorités pour les piétons et les vélos ? De plus, créer une piste cyclable visible à double sens rue Monge et marquer en rouge pour un aspect plus visible la piste cyclable place Bossuet. Enfin, il serait judicieux de mettre en place une action pédagogique (automobilistes et chauffeurs de bus de ville) sur le respect des cyclistes à Dijon et des feux rouges. J'ai habité de nombreuses villes et je suis dijonnaise depuis seulement 1 an. Je suis très étonnée de la dangerosité de circuler à vélo dans cette ville (vrombissement de moteurs derrière les vélos, les véhicules ne se serrent pas dans les pistes vélos à contre sens et attendent que ces derniers montent sur le trottoir). Les bus rasant les vélos manquant de les renverser. Le partage de la route ne me semble pas serein et source de risques d'accidents importants. Ce projet ne relève pas des projets de budgets participatifs. La rue Monge est l'une des quelques voies du centre-ville à ne pas disposer de double sens cyclable. La circulation des cycles ne serait pas aisée dans une voie empruntée par les bus de transports en commun compte tenu de sa faible largeur et de la présence de stationnement des deux côtés. La Ville de Dijon est néanmoins consciente que le vélo doit partout être favorisé et valorisé : elle met ainsi en œuvre chaque année de nouveaux itinéraires. La ville de Dijon n'est pas en retard sur les aménagements en faveur des mobilités actives, toutefois chaque ville à ses spécificités et ses contraintes, notamment dans le centre sauvegardé très étendu de Dijon. Le comportement des usagers qu'ils soient automobilistes ou cyclistes est parfois à déplorer, toutefois les actions pédagogiques sont de la compétence de l'État.</p>
<p>Marie-Claude DELAMARCHE</p> <p>Réponse des services</p>	<p>23</p>	<p>Square Carrelet de Loisy Remplacer le gros mur de la rue Buffon, par une grille totale ou partielle, pour donner davantage d'ouverture vers l'extérieur et sécuriser le lieu. Projet non réalisable dans ce cadre en raison de la protection historique de ce square et de l'existence derrière le mur d'une structure de roches et alimentation du bassin.</p>
<p>Marie-Charlotte ALBEJANO</p>	<p>24</p>	<p>Cendriers ludiques Certains choix sont cornéliens, mais je ne crois pas que proposer des cendriers puisse être rapproché d'une incitation à fumer... (ce que l'on m'a répondu un jour en réunion publique). Les mégots sont un fléau et si on peut les classer pire qu'un excrément de chien! Une campagne (punitive) est en cours pour les déjections canines. J'ai pris le temps de réunir en petit tas au pied des bancs publics (place Wilson notamment) je vous laisse constater...autour de chaque banc, chaque entrée de magasin, chaque arrêt de bus... Quelques actions d'ampleur et incitatives, convertiraient le geste de jeter son mégot en un geste civique. Pourquoi dans les lieux publics, ne pas proposer des cendriers publics comme cela se fait déjà dans de nombreuses villes ? Pourquoi ne pas distribuer des cendriers portatifs (matières recyclables) aux commerçants, entreprises de la ville pour salariés et citoyens, pourquoi ne pas faire une campagne pour éduquer ? Aujourd'hui la politique de la Ville consiste à ne pas installer de cendrier pour ne pas ajouter du mobilier supplémentaire sur les trottoirs. En effet, la Ville de Dijon cherche, au contraire, à réduire le mobilier urbain pour une meilleure fluidité des piétons</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE– Commission Centre-Ville

Réponse des services		<p>et une meilleure accessibilité. De plus, si l'usager est respectueux, fumeur ou non, quand il a des déchets, il ne les jettera pas au sol. A Dijon, 1840 corbeilles sont implantées sur le territoire et celui qui veut se débarrasser d'un déchet peut le faire facilement et proprement en utilisant nos corbeilles.</p> <p>Enfin, Dijon mène une politique volontaire pour préserver le cadre de vie des Dijonnais, à travers de nombreuses actions de sensibilisation, la mise en place d'infrastructures et le déploiement d'agents municipaux affectés à la propreté urbaine. Elle se veut également dissuasive en rappelant que tout contrevenant risque une verbalisation. L'infraction (déjection canine, mégots...) sera désormais punie d'une amende forfaitaire de 135 €.</p>
Jean-Jacques VERPILLOT Réponse des services	25	<p>Arceaux à vélos Pourquoi installer de nouveaux arceaux à vélo en Centre-Ville si les cyclistes rentrent dans le marché avec leur vélo ? (les jours de marché)</p> <p>Cette réflexion n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs. La question que vous soulevez est liée au comportement de chacun et au respect des règles de circulation en vigueur.</p>
Jean-Jacques VERPILLOT Réponse des services	26	<p>Réunion avec les habitants pour payer l'électricité moins cher Peut-on faire une enquête pour réunir les Dijonnaises et les Dijonnais les plus démunis pour payer l'électricité moins cher ? Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p> <p>Toutefois, vous pouvez vous rapprocher d'organismes spécialisés dans l'achat groupé (Que Choisir, 50 millions de consommateurs)</p>
Jean-Jacques VERPILLOT Réponse des services	27	<p>Mutuelle complémentaire Regrouper le plus grand nombre d'habitants pour avoir une mutuelle complémentaire " efficace " pour les plus démunis !</p> <p>Cette proposition ne relève pas des projets de budgets participatifs et relève du domaine privé. Chaque citoyen est libre de souscrire le contrat de mutuelle qui lui convient le mieux. La ville de Dijon n'est pas compétente dans ce domaine.</p>
Vincent LIVERA Réponse des services	28	<p>Fleurissement d'escaliers Rue de la Manutention, quartier de Guise, il existe des escaliers qui servaient de fontaines en cascade. Elles n'ont jamais fonctionné. Serait-il possible de fleurir ces escaliers et ainsi remplacer ces fontaines en désuétude ? C'est simple et cela contribuerait à embellir cet endroit. Les riverains se sentiraient considérés. Ce projet constituerait une belle perspective, depuis la moitié de la rue Berbisey.</p> <p>Fleurissement en bac difficile dans le contexte de changement climatique et de restriction d'arrosage en période estivale. A noter qu'un projet d'embellissement de ce secteur est à l'étude au sein des services.</p>
Boris MASSON Réponse des services	29	<p>Terrasse sur le marché couvert Installer une terrasse géante et accessible sur la partie de la toiture non visible au public de la rue. Création d'un ascenseur dans les halles.</p> <p>Bien que l'image puisse séduire, l'installation d'une telle structure est impossible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bâtiment est classé monument historique, donc tout changement est soumis à une procédure de validation des instances de protection de l'État. - la charge apportée par un tel aménagement nécessiterait de reprendre les capacités de la structure métal de l'édifice.
Camille SOLIGO Réponse des services	30	<p>Récupération et redistribution des invendus des marchés dijonnais Associer le combat contre la précarité alimentaire à la lutte contre le gaspillage tout en favorisant le développement durable à Dijon, c'est possible ! Le projet consiste à récupérer et redistribuer les invendus des Halles centrales les mardis, vendredis et samedis et, à terme, ceux des autres marchés de la ville en rejoignant le réseau national de l'association La Tente des Glaneurs (http://latentedesglaneurs.fr/) présente sur une trentaine de marchés en France.</p> <p>Objectifs : redistribuer du pain, des légumes, des fruits à une population en grande précarité alimentaire qui n'a pas accès à l'aide alimentaire (Familles monoparentales, étudiants, retraités, sdf, salariés pauvres) par des bénévoles/membres des commissions de quartier. Ce qui est redistribué à la fin du marché est collecté dans la matinée auprès des commerçants non sédentaires. Il est tout à fait envisageable de prendre contact avec cette association et de la mettre en lien avec les associations de commerçants.</p>
Christelle AUGER Réponse des services	31	<p>Kiosque(s) estival Sur les grandes places de Dijon, comme la place de la Libération et Darcy, installer un kiosque en été, accessible aux personnes handicapées, pour que les personnes âgées puissent se protéger du soleil, et permettre aux musiciens de faire quelques animations sonores. Disposer quelques bancs dessous pour que les gens se reposent à l'ombre. Prévoir éventuellement un distributeur d'eau pour se rafraîchir et s'hydrater.</p> <p>Un certain nombre de places de Dijon ont vocation à rester épurées car elles ont été conçues de cette manière. Cependant, des projets d'îlots de fraîcheur dans le centre-ville sont à l'étude pour permettre de « rafraîchir » la ville dans les périodes les plus chaudes (espaces combinant brumisation, végétalisation, assises, espace détentes,...).</p>
Camille SOLIGO Réponse des Services	32	<p>Implantation d'urinoirs urbains Implanter dans les rues du centre-ville des bacs à plantes qui, malgré les apparences, sont de véritables urinoirs secs – le réceptacle contient de la paille – connectés pour éviter tout débordement. Réaliser une consultation auprès des habitants pour leur implantation.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'urine récoltée, riche en azote, peut être utilisée pour produire un compost qui nourrira les plantes des jardinières municipales ou des Dijonnais - Demander à des Dijonnais de concevoir les urinoirs pour une conception locale - Lutter contre les pipis sauvages, des noctambules notamment, et affirmer une nouvelle forme de toilettes publiques. <p>Les avantages de ces toilettes publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elles sont écologiques et neutralisent les odeurs - Elles sont ludiques et incitatives - Elles sont décoratives <p>La ville pourrait aussi réfléchir à la mise en place de toilettes alternatives adaptées aux femmes.</p> <p>La ville est équipée de toilettes publiques gratuites et réparties sur l'ensemble des quartiers de la ville (dont 5 au CV).</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Centre-Ville

Luce SURATTEAU	33	<p>Végétalisation de l'entrée du parking Grangier</p> <p>Nous reprenons la proposition, faite l'an dernier, de l'apposition d'un mur végétal sur les parois aveugles du bâtiment, conformément au montage photographique ci-joint. Un mur végétal qui recueille l'assentiment général couvre le mur situé à côté de l'entrée de l'espace commercial Bareuzai, côté place du Bareuzai ; or, son emplacement offre les mêmes caractéristiques d'ensemble et la même orientation. D'autre part les jardinières situées devant l'entrée de « Shopping Dijon » pourraient être garnies de plantes économes en eau, comme des palmiers nains. Cette installation serait un point de fraîcheur sur une place torride en été</p>
Réponse des services		<p>Une étude complète sur ce point sera nécessaire notamment par rapport à la structure du bâtiment.</p> <p>Le service des espaces verts sera saisi pour développer dans un premier temps les jardinières présentes actuellement.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS –Déjà prévu

Nom	N°	Projets
Quetin MONTASTIER	1	<p>Lombricomposteur de balcon</p> <p>Proposition de permettre aux Dijonnais le souhaitant de louer/emprunter à longue durée un lombricomposteur de petite taille de manière ce qu'il puisse être installé sur un balcon.</p> <p>Il faudrait également prévoir un ramassage trimestriel/biennuel du terreau obtenu pour les personnes n'ayant pas de besoin en la matière. La mise à disposition de composteur existe déjà mais n'est pas adaptée aux balcons.</p> <p>Le service Collecte et Tri des déchets propose une initiation à la pratique du lombricompostage, lors d'une formation qui se déroulera en deux temps :</p> <p>La première partie théorique sur le fonctionnement d'un lombricomposteur</p> <p>la seconde partie pratique consiste en la fabrication de votre propre lombricomposteur à partir de matériaux récupérés</p> <p>La pertinence de louer un lombricomposteur sera étudiée.</p>
Réponse des Services		<p>Le service Collecte et Tri des déchets propose une initiation à la pratique du lombricompostage, lors d'une formation qui se déroulera en deux temps :</p> <p>La première partie théorique sur le fonctionnement d'un lombricomposteur</p> <p>la seconde partie pratique consiste en la fabrication de votre propre lombricomposteur à partir de matériaux récupérés</p> <p>La pertinence de louer un lombricomposteur sera étudiée.</p>
Geneviève RIGUET	2	<p>Reverdifier la Ville</p> <p>La ville se minéralise et gagnerait beaucoup de fraîcheur l'été à se reverdifier comme la rue Jean-Baptiste BAUDIN mais aussi, de nombreux arbres devraient être plantés dès qu'il y a la place et même au centre-ville.</p> <p>Dijon est moins arboré que la moyenne nationale https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=21231/name=Dijon</p> <p>Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceinturent le centre ville : Sévigné, De Brosse, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbissey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte-Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <p>- sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.</p> <p>- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...</p>
Réponse des Services		<p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <p>- sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.</p> <p>- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...</p>
Marie-Thérèse PICHON	3	<p>Création d'un supermarché du troc gratuit, comme le SMICVAL de Veyres en Gironde</p> <p>Quand je vais à la déchetterie, je suis tellement choquée par tout ce que les gens jettent dans les bennes et qui pourraient resservir à d'autres. Je trouve cette initiative à Veyres, et je la trouve excellente. Un peu le principe des boîtes à livres, mais pour tout. https://www.facebook.com/brutoficiel/videos/502185131140472</p>
Lauranne CAPPELLAERE	4	<p>Instituer le troc dans les déchetteries dijonnaises</p> <p>A l'instar du Smicval Market à Vayres en Gironde, instaurer un "supermarché du troc" dans les déchetteries dijonnaises : les gens déposent leurs déchets et peuvent également récupérer gratuitement tout ce qui les intéresse. En plus d'être une initiative solidaire, sa portée écologique est fantastique car elle permet de réduire les déchets de 25%. Tout le monde y gagne.</p> <p>A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif.</p> <p>Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAUS, les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norgès et Chenôve.</p> <p>En parallèle à ce dispositif, la métropole réorganisera des gratiféria en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>
Réponse des Services		<p>A l'instar du Smicval Market à Vayres en Gironde, instaurer un "supermarché du troc" dans les déchetteries dijonnaises : les gens déposent leurs déchets et peuvent également récupérer gratuitement tout ce qui les intéresse. En plus d'être une initiative solidaire, sa portée écologique est fantastique car elle permet de réduire les déchets de 25%. Tout le monde y gagne.</p> <p>A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif.</p> <p>Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAUS, les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norgès et Chenôve.</p> <p>En parallèle à ce dispositif, la métropole réorganisera des gratiféria en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>
Justine CHAUDOUET	5	<p>La Solidarité/L'environnement</p> <p>LA SOLIDARITÉ</p> <p>Création/ouverture d'un ou des petit(s) commerce(s) permettant à tous d'acheter des aliments à faibles coûts dont les dates de péremption sont proches. Si possible, racheter ces aliments auprès d'enseignes alimentaires afin de limiter le gaspillage.</p> <p>Le projet a déjà vu le jour dans certains départements de France.</p> <p>L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Plantation d'arbre, arbuste, de fleurs, etc... Re-végétaliser Dijon et ses alentours !</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Déjà prévu

Réponse des Services	<p>LA SOLIDARITÉ C'est l'un des principes d'approvisionnement des épiceries sociales et des associations caritatives qui délivrent de l'aide alimentaire. S'il est perfectible, le système existe, pivotant autour de la Banque Alimentaire de Bourgogne. Dans le cadre du projet Dijon Alimentation Durable 2030 et à travers un axe de la convention de lutte contre la pauvreté (signée entre Dijon métropole et l'Etat), le renforcement de l'approvisionnement en produits alimentaires (notamment en fruits, légumes et légumineuses) est travaillé, pas simplement sur une logique de recherche de dons mais aussi en explorant les possibilités d'achat, ce qui est évoqué dans le projet.</p> <p>Dans le cadre du plan d'aide 2020-2021, la Ville de Dijon a prévu 250 000 € autour de l'aide alimentaire, somme qui a commencé à être utilisée pour équiper les structures caritatives en espaces de conservation des aliments en froid et froid négatif, permettant là aussi d'aller dans le sens d'un accès des publics en difficulté à une alimentation plus variée.</p> <p>On est globalement assez proche dans cette proposition du fonctionnement des épiceries sociales, déjà présentes sur Dijon (Episourire et Cœur dijonnais).</p> <p>L'ENVIRONNEMENT Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceinturent le centre ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre. - d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...
-----------------------------	---

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs

Nom	N°	Projets
Réponse des Services	1	<p>Végétalisation des toits Proposer une vaste campagne de végétalisation des toits dijonnais, en collaboration avec les habitants et les écoles d'urbanisme, de botanique etc...</p> <p>Ce projet dépasse largement le cadre des budgets participatifs.</p> <p>La végétalisation des toits de bâtiments existants amène de nombreuses contraintes et un coût très élevé : portance du bâtiment, surcharge de la toiture, questions d'étanchéité...</p> <p>Pour que la végétalisation des toitures apporte une contribution significative à la biodiversité urbaine, la lutte contre les îlots de chaleur, une épaisseur de terre importante est nécessaire et dans le cadre de rénovation cela est très souvent infaisable.</p> <p>Pour des nouvelles constructions, lorsque cela est prévu en amont, la végétalisation des toits est une opportunité intéressante.</p> <p>Dans le cadre du nouveau PLU iHD, une bonification est apportée aux projets si la végétalisation de la toiture du bâtiment est prévue.</p> <p>La ville de Dijon a fait le choix d'une végétalisation importante des toits pour la rénovation de la piscine du Carrousel : 5000 m² et 18 espèces végétales locales ont été implantées.</p>
Réponse des Services	2	<p>Rompre l'isolement de Dijon Pas d'aéroport à Dijon ni de TGV pour CDG ni à l'aéroport de Lyon.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, il n'entre pas dans le champs des compétences municipales.</p>
Réponse des Services	3	<p>Auto école solidaire Mon idée serait d'avoir une auto école solidaire pour tous les jeunes, les personnes en difficulté financière avec très peu de revenus ou pas du tout, les personnes en situation précaire, bénéficiant d'organisme comme pôle emploi, assistante sociale ou autres... En effet, de nos jours les personnes postulant pour un travail, un contrat ne se trouvant pas dans la région ou situées à plusieurs kilomètres de leur domicile peuvent rencontrer des difficultés si ces personnes ne sont pas titulaires du permis de conduire. En effet, il n'est pas toujours facile de passer son permis de conduire en raison de son coût élevé.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p> <p>Toutefois, à Dijon, il existe une plateforme mobilité du bassin dijonnais qui a vocation à répondre à toutes les problématiques de mobilité des jeunes et des moins jeunes joignable par téléphone au 03 80 43 08 14 ou par mail pm.arrondissementdijon@milobfc.fr</p> <p>Parallèlement, le dispositif Auto-École Acodège est dédié à des adolescents et jeunes adultes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle pour lesquels le parcours de formation en auto-école classique n'apparaît pas adapté.</p> <p>Ce dispositif s'inscrit dans la plateforme Remobilisation Formation Insertion Emploi (RFIE) de l'Acodège.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs

Nadine BRUCHON	4	Créer une promenade le long du Suzon Je propose de créer une promenade sécurisée le long du Suzon jusqu'au centre-ville. Cette balade existe déjà avec la promenade du Suzon à la Toison d'Or puis le terre-plein central de la rue Général Fauconnet. L'idée serait de créer une promenade complète jusqu'au centre-ville en suivant le cours de la rivière, sur des chemins sécurisés et agrémentés de panneaux (comme c'est le cas sur promenade du Suzon). Une sorte de la coulée verte traversant la ville du nord au sud). Création d'un chemin piéton au-dessus du Suzon canalisé, avec un balisage adapté pour valoriser « l'eau ». <i>Le Suzon canalisé, comme son nom l'indique est souterrain et restera invisible aux promeneurs. Il y a 3 branches sous Dijon. Le Suzon passe sous des voiries et des immeubles dans Dijon. Il n'est pas possible de parler de coulée verte car ce sont sur des voiries circulées qu'il faudrait créer ce chemin. Par ailleurs, il semble difficile de valoriser l'eau puisque plus de 6 mois par an, il n'y a pas d'eau dans le Suzon canalisé.</i>
Réponse des Services		

III – VIE DE QUARTIER

Cercle Laïque Dijonnais – actualités



Olivier GUILLEBAULT, directeur du Cercle Laïque Dijonnais, explique que les activités socio-culturelles ont repris suivant le protocole sanitaire en vigueur.

- Un écrivain public intervient une fois par semaine.
- Un vestiaire solidaire a été mis en place pour les plus démunis.
- Les enfants de l'école Baker participent au CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) 2 soirs par semaine.
- Des carrés potagers sont accessibles à tous les habitants du quartier centre-ville.
- Les ateliers motricités parents/enfants, les ateliers jeux parents/enfants sont de nouveau proposés aux habitants.

Dans le cadre de la programmation de l'été :

- Le CLD souhaite investir la cour du 44 rue de Tivoli et proposer ce lieu aux habitants qui souhaitent se rencontrer, passer des moments conviviaux chaque jour de la semaine, en journée ou en début de soirée. Une table de ping pong, des jeux en bois mais aussi des transats seront installés.
- 2 Cinés plein air seront organisés : le 30 juillet dans le jardin des Apothicaires et le 28 août dans le jardin Darcy.
- Le site de Corcelles les Monts sera accessible en mini bus pour ceux qui souhaitent passer une journée en pleine nature, jardiner ou se détendre. Un festival sera organisé les 3 et 4 juillet prochain sur ce site.

Ce programme pour l'été sera disponible en version numérique et papier. La version papier sera déposée dans toutes les boîtes aux lettres du centre-ville.

Il termine en rappelant que l'équipe salarié du CLD est présente pour accompagner toutes les envies collectives des habitants.

Nathalie KOENDERS souligne la qualité des activités proposées et rappelle sa participation au Troc plantes et à la visite de la ferme de Corcelles les Monts. Elle ajoute qu'une animatrice du CLD propose de rejoindre la ferme à pied via un parcours qui traverse la Combe à la Serpent.

Réhabilitation de l'îlot Sainte-Anne – présentation



Nathalie KOENDERS déclare qu'une enquête est actuellement conduite auprès des habitants via les réseaux sociaux, la plateforme participative... afin de recueillir leurs envies, leurs usages et leurs habitudes de vies à cet endroit.

Il s'agit d'un patrimoine architectural historique remarquable avec son cloître, ses musées, ses cours et jardins qui deviendra un lieu unique entre la future Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV) et le centre-ville historique de Dijon. L'embellissement de ce site a commencé il y a quelques années par la réalisation du jardin des Apothicaires, budget participatif de la commission de quartier centre-ville, mais aussi par la destruction des locaux de la SEDAP (Société d'Entraide et d'Action Psychologique) afin d'installer des grilles permettant l'ouverture sur ce lieu

enherbé. Aujourd'hui, les Dijonnais se sont appropriés ce lieu. L'objectif est de continuer cette ouverture sur le cœur de ville.

Véronique VACHER, directrice de projets, service territoire et projets à la Direction Générale Déléguée de l'Urbanisme et de l'Environnement revient sur le contexte et l'historique de l'îlot Sainte-Anne.

Ce site est marqué par un fort dynamisme, par des projets structurants : La CIGV, le MBA... Elle rappelle que le centre-ville historique est labellisé à l'Unesco au titre des climats des vignobles de Bourgogne. De plus, la ville a candidaté au repas gastronomique des Français, également classé au patrimoine mondial de l'Unesco, et a été lauréate pour développer le projet de la CIGV. D'où le besoin de valoriser l'îlot Tivoli/Sainte-Anne qui s'inscrit dans cette large dynamique. Avec une superficie d'environ 2 hectares (musées compris), l'idée est de réaliser une percée, inscrite réglementairement au plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique, et ainsi connecter l'îlot au site administratif Dumay. Elle ajoute que, suite à la démolition de la SEDAP, l'aménagement du cloître a été réalisé de manière succincte (plantation d'un arbre, remise à niveau de l'espace par le traitement de la cour) et la Cour Odette Maillard a été requalifiée via des plantations de cassis, de fruits rouges, des aménagements simples qui rappellent les sources du terroir en lien avec le musée de la Vie Bourguignonne

Aujourd'hui, une consultation auprès des habitants-tes est en cours jusqu'au 30 juin 2021 afin de construire la suite de ce projet. Les idées forces seront reprises dans le cahier des charges. La ville lancera une consultation auprès de paysagistes et d'urbanistes.

Daniel DESPREZ souligne la simplicité à remplir le questionnaire en ligne.

Isabelle LARAQUE s'interroge sur la percée qui doit relier les deux sites. En effet, le passage passe par une propriété privée. Il faudra dédommager les habitants de la maison.

Véronique VACHER répond qu'une négociation foncière aura lieu et la ville pourrait reconstituer le mur avec des clôtures esthétiques.

IV – INFORMATIONS DIVERSES

Evolution de la participation citoyenne – point d'étape



Nathalie KOENDERS rappelle que le mandat des membres des commissions de quartier a été prolongé d'une année car la municipalité a souhaité, en lien avec le cabinet RES PUBLICA, donner un nouvel élan à la démocratie participative qui existe à Dijon depuis 2002. De plus, suite à la candidature de Dijon comme capitale verte européenne, elle souhaite qu'une convention citoyenne locale ou développement durable soit mise en place car de beaux projets ont été proposés. Elle aimerait qu'une large concertation avec les membres et les habitants sur Dijon en 2050 soit lancée pour le volet développement durable.

Depuis 2002, les équipes municipales ont développé une démocratie de proximité à Dijon afin de faciliter la participation citoyenne. En dix-neuf années d'existence, la participation citoyenne, principalement exercée par le biais des instances participatives, a su évoluer et accroître son rayonnement. En prenant en compte, à chaque renouvellement, les propositions d'amélioration apportées par les habitants.

En 2020, la crise sanitaire a rendu impossible la consultation des membres des commissions de quartier quant aux évolutions souhaitées pour ce dispositif. C'est pourquoi, la nouvelle municipalité a fait le choix de prolonger, d'un an, le mandat des membres des commissions de quartier ayant siégé entre 2017 et 2020 afin de se donner le temps de mener une réflexion sur l'évolution du dispositif de participation citoyenne.

Depuis le mois de mars, la collectivité travaille sur l'évolution de la participation citoyenne avec l'aide de RES PUBLICA, cabinet de conseil en concertation et dialogue collaboratif, retenu suite à une consultation lancée par la Ville de Dijon.

La première phase, dédiée au diagnostic, touche à sa fin. Cette phase s'est notamment concrétisée par une quinzaine d'entretiens menés par RES PUBLICA, avec différents acteurs, internes et externes, à la collectivité (membres de commissions de quartiers, directrices et directeurs des maisons de quartiers, élus, responsables de services...).

Suite aux entretiens réalisés, différents constats sont apparus (liste non exhaustive) :

- Les dispositifs participatifs existants sont caractérisés par un « *manque d'adaptation à l'évolution des pratiques, des outils et des attentes de la population* » et la ville de Dijon est décrite « *en fin de cycle dans la façon de percevoir la participation et la démocratie locale* ».
- Les commissions de quartier apparaissent, quant à elles, comme un dispositif présentant des atouts mais aussi des dysfonctionnements portant à la fois sur l'organisation des commissions et sur leurs compétences.
- Concernant leur fonctionnement et leurs prérogatives, deux points sont particulièrement saillants : le dispositif gagnerait d'une part à s'inscrire dans une logique moins descendante vis-à-vis de la municipalité, à impliquer davantage les habitant·es d'autre part.
- Beaucoup rapportent un « *ordre du jour subi* » et un « *déficit de circulation de la parole* » durant les commissions, avec « *trop d'informations municipales transmises* » et « *pas assez de débats et d'échanges* », « *un lieu d'information descendante* ».
- La composition des commissions pose également question, avec « *un manque de diversité générationnelle et sociologique* », des « *renouvellement limités* », ainsi que la « *sur-représentation de certains sous-quartiers* » (généralement plus aisés) au sein des commissions.
- Les commissions de quartier sont caractérisées par un « *aspect assez scolaire* » dans leur animation et la disposition des salles, « *une diminution de l'engagement citoyen* » et « *des problèmes de représentativité* » même si les commissions « *génèrent de la vie et du lien* », permettent « *d'apporter de la politique dans les quartiers* » et de « *rapprocher élu·es et habitant·es* ».

Ces constats montrent que Dijon, après avoir été en avance dans le domaine de la démocratie participative, a aujourd'hui besoin de développer de nouvelles pratiques de participation. Même si cela n'a pas empêché l'équipe municipale et son action de continuer d'être appréciées, la ville de Dijon doit préparer l'avenir pour ajuster sa pratique de la démocratie à Dijon et les attentes des Dijonnais.

Trois facteurs favorables au changement et à l'amélioration de la pratique de la participation citoyenne émergent des entretiens :

1. Il y a de l'appétence parmi les Dijonnais à s'impliquer dans la vie municipale : en témoignent par exemple les niveaux importants de participation aux consultations numériques organisées via la plateforme participative.
2. Cette appétence à l'implication des citoyens se retrouve au sein des services où la participation est perçue positivement par les directions
3. Le renouvellement de la direction générale et des élu·es après les dernières élections municipales est perçu comme des signaux positifs et permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives qui redonneront à Dijon une place de pionnière dans le domaine de la participation citoyenne, comme au début des années 2000.

La seconde phase qui consiste en l'organisation de 3 séminaires (élus et services) aura pour but d'échanger sur les différents constats et les propositions émanant des entretiens.

Enfin **la troisième et dernière phase permettra de finaliser et de valider la stratégie du plan d'actions** à court et moyen termes comprenant :

1. Les grands axes stratégiques
2. Les actions et les conditions opérationnelles pour renforcer et instaurer plus de participation

Une délibération est prévue à l'automne 2021.

Animations de l'été 2021



Nathalie KOENDERS rappelle que, malgré la crise sanitaire, Dijon a redoublé d'efforts pour proposer de nombreux rendez-vous aux Dijonnais et aux visiteurs.

Le concert de rentrée a été annulé car les préconisations sont de 500 personnes assises. Cette manifestation étant gratuite, il est impossible de choisir les participants. Le festival VYV se tiendra sur les hauteurs du parking des Hautes Plates à la Combe à la Serpent sous un format assis.

Jean-Paul DURAND, Conseiller municipal délégué à l'animation du cœur de ville ajoute que, chaque jeudi, de nombreux rendez-vous sont donnés aux Dijonnais et aux visiteurs. Avec l'extension gratuite temporaire des terrasses et les animations prévues tout l'été sur les places emblématiques de la cité des Ducs, le cœur de ville retrouve le chemin de la convivialité. Libération, Émile Zola, Théâtre ou encore François Rude, chaque place est animée en musique ou par des créateurs.

DIJON "FAÏTES" L'ÉTÉ ! 2021, UNE SAISON TOUS ENSEMBLE !

L'été, c'est le temps de la fête, des sorties et des activités de plein air. Mais l'été, c'est aussi profiter des terrasses, des places animées et des jardins.

Cette année, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, une centaine de partenaires culturels et sportifs s'associent à la ville de Dijon pour vous proposer de nombreux rendez-vous. Ils témoignent de la formidable vitalité culturelle et sportive de la ville avec une programmation diversifiée, pour tous les âges et tous les goûts, en journée ou en soirée.

Expositions, concerts, cinéma de plein air, ateliers sportifs ou culinaires, visites historiques ou naturalistes, lectures ou cours de paddle, vous trouverez sans nul doute réponse à vos envies.

Suivez sur ce site www.guide-ete-dijon.fr l'évolution de la programmation proposée par la ville de Dijon et ses partenaires pour vivre une saison estivale tous ensemble !

Nathalie KOENDERS remercie les membres de la commission de quartier pour les échanges cordiaux.

Nathalie KOENDERS

Première Adjointe déléguée à
la transition écologique, au climat,
à l'environnement, à la tranquillité
publique, à l'administration générale,
Coprésidente élue de la commission
de quartier Centre-Ville

François BELORGEY

Coprésident habitant de la
commission de quartier
centre-ville